

PROCES-VERBAL DE LA REUNION Du C.C.A.S Du 3 AVRIL 2025

| | |
|----------------------|---|
| Étaient présents | Sylvie COMUZZI, Edda GRASSET, Juliette AUGERT, Hervé GARBE, Isabelle GREGIS, Claire ZARA-MARMETH, Mathilde FAVRE, Nathalie BORRONI, Charlotte GADIOLET, Fabienne MALESSARD, Dominique OLER, Françoise TAGLIAFERRO |
| Était excusé | Lionel COLLETAZ, |
| Pouvoir | NÉANT |
| Secrétaire de séance | Charlotte GADIOLET |

Ouverture de la séance : 18 h 30

Le procès-verbal du Centre Communal d'Action Sociale du 4 mars 2025 n'appelle aucune observation. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°002 : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Madame Edda GRASSET, Vice-Présidente, membre du CCAS, présente le Compte Financier Unique 2024.

Cette année, Le Compte Financier Unique (C.F.U.) vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public. Les informations budgétaires et comptables soumises au vote sont ainsi rationalisées, modernisées et enrichies grâce au rapprochement au sein d'un unique document de données budgétaires et patrimoniales.

| | BUDGET | | CCAS | | ENSEMBLE | |
|-----------------------------|---------------|------------------|---------------|---------------|---------------|------------------|
| | Dépenses en € | Recettes en € | Dépenses en € | Recettes en € | Dépenses en € | Recettes en € |
| LIBELLE | | | | | | |
| Résultats reportés | | 11 783,16 | | | | 11 783,16 |
| Opérations de l'exercice | 30 849,68 | 33 608,00 | | | 30 849,68 | 33 608,00 |
| TOTAUX | 30 849,68 | 45 391,16 | | | 30 849,68 | 45 391,16 |
| Résultats de clôture | | 14 541,48 | | | | 14 541,48 |

Le Bureau du CCAS décide à l'unanimité, après que Madame la Présidente ait quitté la salle, de voter le Compte Financier Unique 2024.

DELIBERATION N° 003 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Le bureau du CCAS considérant l'obligation de voter le budget primitif de l'exercice 2025 avant le 15 avril 2025, et après que Madame Edda GRASSET, Vice-Présidente du CCAS, ait présenté le projet de Budget Primitif 2025, équilibré en recettes et dépenses comme suit, décide à l'unanimité d'adopter le Budget Primitif 2025.

| SECTION | DEPENSES | RECETTES |
|----------------|-----------------|-----------------|
| Fonctionnement | 40 942.00 € | 40 942.00 € |
| Investissement | 0 € | 0 € |

INFORMATION : CONVENTION AVEC ADAPA

Madame la Présidente informe le bureau du CCAS de la signature d'une convention avec ADAPA pour une formation HAPPY MOBIL 2 destinée aux séniors pour mieux utiliser son smartphone (application, partager et s'informer, spécial « CARSAT ») à compter du 7 avril jusqu'au 31 décembre 2025.

INFORMATION : MUTUELLE COMMUNALE

Madame la Présidente informe le bureau du CCAS qu'une réunion publique sera organisée par MUTUALP le mardi 15 avril 2025 à 18h salle place de l'église afin de communiquer des renseignements aux personnes intéressées souhaitant bénéficier d'une mutuelle complémentaire.

INFORMATION : RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS DU 05/04/2025

M. Hervé GARBE informe le bureau du CCAS du ramassage des encombrants le samedi 5 avril 2025. A ce jour, un seul ayant-droit s'est inscrit en mairie.

QUESTIONS DIVERSES

Madame la Présidente informe le bureau du CCAS qu'à ce jour, il n'est pas envisagé de procéder à deux actions musicales estivales, comme les années précédentes, à la résidence des Pragnères en raison de la faible participation du public et au foyer du Val Fleuri.

Madame la Présidente informe le bureau du CCAS que le projet d'habitation collaborative avec l'association Chez Moi Demain au nord du territoire est toujours en cours, toutefois la commune réfléchit à un désengagement en raison d'une incompréhension entre les parties. Des recherches sont en cours pour contacter d'autres organismes.

CLÔTURE DE LA SEANCE à 19h35

Madame Charlotte GADIOLET,
Secrétaire



Madame Sylvie COMUZZI,
Présidente du CCAS

